
PROFIL DU PRATICIEN FORMATEUR ET DE LA PRATICIENNE FORMATRICE (PF) HES-SO

FORMATION DU/DE LA PF

1. Titulaire d'un bachelor HES ou d'un titre jugé équivalent par la HES-SO, en principe dans le domaine HES de la santé ou du Travail social.
2. CAS HES-SO de PF ou reconnaissance d'acquis.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DU/DE LA PF

1. Expérience professionnelle post-diplôme de minimum 2 ans à 50% en Suisse, dans une profession des filières HES de la santé ou du travail social

COMPETENCES DU/DE LA PF

- 1. Compétences en lien avec la pratique réflexive**
 - 1.1 analyser sa pratique professionnelle pour en dégager les divers savoirs et établir des liens entre des pratiques, des modèles et des théories ;
 - 1.2 expliciter et formaliser cette pratique et sa dynamique en partant des expériences, des situations-problèmes, des réajustements et des remédiations, des processus et des résultats ;
 - 1.3 élaborer une réflexion sur le sens des actes professionnels et partager celle-ci.
- 2. Compétences sociales et relationnelles**
 - 2.1 créer une relation pédagogique avec l'étudiant-e ;
 - 2.2 développer des moyens et des attitudes qui permettent d'aider et d'accompagner l'étudiant-e dans son projet de formation pratique.
- 3. Compétences pédagogiques**
 - 3.1 identifier et expérimenter les spécificités d'une pédagogie des adultes et de la relation pédagogique entre les personnes formatrices et les personnes formées ;
 - 3.2 développer les méthodologies et didactiques de la formation pratique : principes et formes, guidance, articulation et confrontation des situations d'apprentissage et de travail ;
 - 3.3 organiser des situations d'apprentissage et transmettre des savoirs variés.
- 4. Compétences organisationnelles**
 - 4.1 comprendre les cadres institutionnels – haute école, lieu d'exercice professionnel – et en utiliser les différentes ressources ;
 - 4.2 aménager les différentes phases du processus d'accompagnement de l'étudiant-e.
- 5. Compétences d'évaluation et d'auto-évaluation**
 - 5.1 développer les modes de réalisation des évaluations – formatives et sommatives – et des bilans ;
 - 5.2 construire et développer son identité et sa fonction de PF au travers de l'analyse de sa propre situation et de l'actualisation ainsi que de la consolidation des savoirs et des ressources.